

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : sante-jolimont@helha.be
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : sante-tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 406 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR4B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Virginie BIDAULT</b> (virginie.bidault@helha.be)            François BEUMIER (francois.beumier@helha.be)            Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be)            Emmanuelle CLAES (emmanuelle.claes@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u>  <b>Erbih MESSAOUENE</b> (erbiha.messaoudene@helha.be)            Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be)            Angélique LEFEBVRE (angelique.lefebvre@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u>  <u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Julie DE NEVE</b> (julie.de.neve@helha.be)            Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be)            Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)            Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'UE 404 et l'UE 405 sont corequises à l'UE 406.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonne pratique les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : PAIR4B04, PAIR4B05

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B06A Prestations techniques y compris administration des traitements 20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR4B06A Prestations techniques y compris administration des traitements 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Dans un contexte d'enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiches descriptives de l'activité d'apprentissage. La note de l'unité d'enseignement est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiches descriptives d'activité d'apprentissage correspondantes.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prestations techniques y compris administration des traitements			
Code	15_PAIR4B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Virginie BIDAULT</b> ( <a href="mailto:virginie.bidault@helha.be">virginie.bidault@helha.be</a> ) <b>François BEUMIER</b> ( <a href="mailto:francois.beumier@helha.be">francois.beumier@helha.be</a> ) <b>Giuseppina BREMBATI</b> ( <a href="mailto:giuseppina.brembati@helha.be">giuseppina.brembati@helha.be</a> ) <b>Emmanuelle CLAES</b> ( <a href="mailto:emmanuelle.claes@helha.be">emmanuelle.claes@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 406 : Prestations techniques et administration des traitements.

Dans cette unité d'enseignement, les techniques de soins d'urgences et de soins intensifs sont abordées sous un angle pratique. L'étudiant découvre l'environnement et le matériel spécifique des urgences et des soins intensifs.

La note de l'AA est reprise pour la note de l'UE.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 406 contribue au développement de la compétence 6 : Mettre en oeuvre le projet de soins

L'objectif est de permettre à l'apprenant de concrétiser les notions théoriques vues en cours afin de l'aider dans la réalisation des prestations de soins en milieu critique.

Au terme du dispositif de formation, l'étudiant-e doit être capable de :

- Comprendre les notions abordées en cours théoriques
- Analyser et interpréter les paramètres d'un patient critique
- Assurer la surveillance et la manipulation des appareillages spécifiques d'un patient critique
- Manipuler le matériel d'urgences et de soins intensifs
- Réaliser les soins requis en milieu critique (Flash du patient, mise à zéro des capteurs de pression, soins ORL, AET, AEB, AEN, ECG, trachéotomie, plâtres, atelles, drain thoracique, pousse-seringues, ...)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le dispositif de formation aborde les thématiques suivantes :

- Flash patient/tour à 360 ° / appareillages du patient
- Cathéters chez le patient critique : KT artériel, KT de voie centrale, KT de Swan-Ganz
- Mise à zéro des capteurs de pression Lecture de PVC en discontinue
- ECG
- Respirateurs (VI), Cpap, Bpap (VNI) et aide à l'intubation
- Ponction artérielle - gazométrie
- Analyse et interprétation de la gazométrie

- Soins ORL et soins au patient intubé et fixation de la sonde d'intubation, technique d'aspiration (AET, AEB, AEN)
- Soins au patient trachéotomisé, changement de canule interne
- Drainage thoracique : surveillances spécifiques
- Plâtres et atelles
- Administrations de traitements : calculs de doses, débits, conversions, ...

### **Démarches d'apprentissage**

Lors de chaque séance, l'enseignant-e :

- Répond aux éventuelles questions
- Questionne le groupe pour ancrer les savoirs
- Présente de brèves notions théoriques (rappels de ce qui a été abordé en cours magistral)
- Présente le matériel spécifique
- Aborde les surveillances et interventions infirmières essentielles

Lors de chaque séance, l'étudiant-e :

- Manipule le matériel
- Réalise la technique de soins sous surveillance de l'enseignant/de ses pairs
- Répond aux questions disponibles dans des fiches ateliers

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les enseignant-e-s sont disposé-e-s à répondre à toutes les questions ou demandes spécifiques de l'étudiant-e.

### **Sources et références**

L'ensemble des contenus de cours sont disponibles dans la classe virtuelle de madame Bidault (lien posté sur la plateforme de cours ConnectED.)

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Ressources pédagogiques dans la classe virtuelle de madame Bidault
- Matériel de démonstration en salle de technique
- Mannequin appareillé
- Mises en situation
- Vidéos
- Power Point
- Fiches ateliers de questions-réponses
- Fiches exercices pratiques
- Questionnaire Forms pour les calculs de doses/débits/conversion (cours en ligne)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

La note de l'UE correspond à la note de l'AA.

L'évaluation se fait via un examen écrit qui compte pour 25% en hors session en avril et d'un examen pratique qui compte pour 75% en hors session au Q2.

Au Q3 : L'évaluation se fait via un examen écrit qui compte pour 25% en hors session en avril et d'un examen pratique qui compte pour 75%.

### **Pondérations**

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exp	100	Exe + Exp	100

Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Remarque : la partie administration des traitements est évaluée dans le cadre de l'épreuve écrite en complément des prestations techniques. La maîtrise de ces deux contenus est indispensable à la validation de l'UE.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).